



Procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-neuf heures 15, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars et des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de **Saint-Christol-de-Rodières**.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. Jean-Marc GIANNOTTI
Mme Christine JOUARS
Mme Virginie VERAN
M. Rémi MALBRUN

M. Lilian MALBRUN
Mme Michèle SCOTTA
M. Hervé CLEMENT

Mme Leila GEIGER
M. Alfonso VILLA
M. Patrice BILGORAI

Absent excusé : Mme Mélodie SOUQUET donne procuration à M. Lilian MALBRUN

Absent :

Secrétaire de séance : M. Lilian MALBRUN est nommé secrétaire de séance

Ordre du jour :

Monsieur le maire ouvre la séance et procède à la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 205 juin 2026. Aucune observation.

1/ Désignation du délégué titulaire et des trois délégués suppléants pour les élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (*en attente de la nouvelle instruction*) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 21 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

La commune de Saint-Christol-de-Rodières doit désigner un délégué titulaire et trois délégués suppléants.

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés il s'agit de Mmes Leila GEIGER, Michèle SCOTTA à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mrs Lilian MALBRUN, Rémi MALBRUN ;

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué titulaire

Les candidatures enregistrées :

Mr Rémi MALBRUN
Mr Hervé CLEMENT

Mr le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué titulaire en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :10
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue :6

Ont obtenu :

- Mr Rémi MALBRUN : 8 voix
- M. Hervé CLEMENT : 2 voix

Mr Rémi MALBRUN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées pour les délégués :

Mr Patrice BILGORAI
Mr Hervé CLEMENT
M. Alfonso VILLA
Mr Lilian MALBRUN

Mr le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :10
- majorité absolue :6

Ont obtenu :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés il s'agit de Mmes Leila GEIGER, Michèle SCOTTA à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mrs Lilian MALBRUN, Rémi MALBRUN ;

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué titulaire

Les candidatures enregistrées :

Mr Rémi MALBRUN

Mr Hervé CLEMENT

Mr le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué titulaire en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :10
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue :6

Ont obtenu :

- Mr Rémi MALBRUN : 8 voix
- M. Hervé CLEMENT : 2 voix

Mr Rémi MALBRUN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées pour les délégués :

Mr Patrice BILGORAI

Mr Hervé CLEMENT

M. Alfonso VILLA

Mr Lilian MALBRUN

Mr le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :10
- majorité absolue :6

Ont obtenu :

- M. Patrice BILGORAI : 8 voix
- M. Alfonso VILLA : 8 voix
- Mr Lilian MALBRUN : 8 voix
- M. Hervé CLEMENT : 2 voix

Mrs Patrice BILGORAI, Alfonso VILLA, Lilian MALBRUN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Clôture du procès-verbal :

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 05 juin 2026 à 20 heures 05.

M. Lilian MALBRUN
Secrétaire de séance



M. Jean-Marc GIANNOTTI
Maire

